

## Pour qu'Issy soit une ville où il fait bon vivre

### Bulletin d'adhésion à l'association ACTEVI <sup>1</sup> Touche pas à mon ciel

Pour adhérer / renouveler votre adhésion à ACTEVI Touche pas à mon ciel, veuillez compléter et nous faire parvenir le bulletin ci-dessous à l'adresse suivante :

ACTEVI Touche pas à mon ciel

2, rue André Chénier

92130 Issy les Moulineaux

Oui, je souhaite adhérer / renouveler mon adhésion <sup>2</sup> à ACTEVI Touche pas à mon ciel et je règle ma cotisation pour l'année 2021<sup>3</sup>

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Adresse de courriel : .....

- |                          |   |                          |     |                          |     |   |
|--------------------------|---|--------------------------|-----|--------------------------|-----|---|
| <input type="checkbox"/> | Membre actif – cotisation annuelle <sup>2</sup>                                     | <input type="checkbox"/> | 30€ |                          |     |   |
| <input type="checkbox"/> | Membre actif bienfaiteur <sup>2</sup>   | <input type="checkbox"/> | 60€ | <input type="checkbox"/> | 90€ | <input type="checkbox"/> autre : .... € |
| <input type="checkbox"/> | Membre de soutien / sympathisant – cotisation annuelle libre avec un minimum de 10€ |                          |     |                          |     |   |

*Merci de libeller votre chèque à l'ordre d'ACTEVI*

<sup>1</sup> Action Citoyenne pour le Transport et l'Environnement de la Ville d'Issy- les-Moulineaux, Association loi 1901 reconnue d'intérêt général.

<sup>2</sup> Conformément aux dispositions des articles 200.-1b et 238bis.1.a du code général des impôts, les dons effectués au profit de notre association ouvrent droit à une réduction d'impôt et à l'émission de reçus. **La déduction représente 66% du montant du versement dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Une adhésion de 30€ permet de déduire directement de votre impôt 20€.**

<sup>3</sup> La cotisation 2020 est valable du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021.